

VOYAGE PAPERJAM

Biennale Arte 2026, Venise

Biennale Arte 2026, Venice



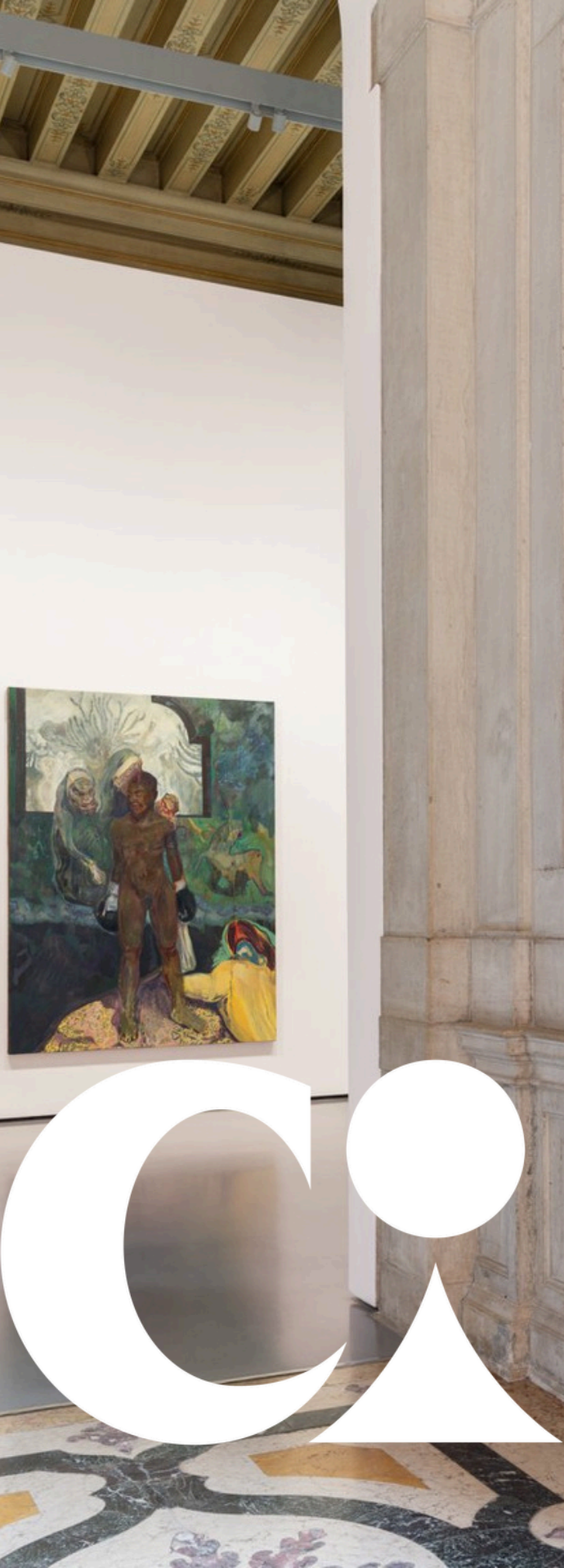
Pavillon central · Les Giardini · La Biennale di Venezia

Du 25 au 27 septembre 2026

September 25 to 27, 2026

dès / from 2 980 € / pers. · Early bird & membres Paperjam Club

standard : 3 130 €



Venise & la Biennale

Venice and the Biennale

Dans le cadre du thème « In Minor Keys », la Biennale de Venise 2026 cartographie les sensibilités artistiques contemporaines, mettant en lumière des voix et pratiques souvent aux marges du monde de l'art.

Enchâssée dans son décor de pierre et d'eau, Venise est bien plus qu'un théâtre immuable. Ce voyage vous propose une immersion privilégiée au cœur de la Biennale, accompagné par un spécialiste qui vous en dévoilera les clés de lecture.

Under the theme 'In Minor Keys', the 2026 Venice Biennale maps contemporary artistic sensibilities, shining a light on voices and practices often at the margins of the art world. Set within its magnificent backdrop of stone and water, Venice is far more than a timeless stage. This journey offers a privileged immersion into the heart of the Biennale, guided by a specialist who will reveal its keys to understanding.

Les points forts

Highlights

- Guide conférencier spécialiste en Art & accompagnateur Paperjam / Continents Insolites · Groupe limité à 10–15 participants
Guide expert in Art & Paperjam / Continents Insolites trip companion · Group limited to 10–15 guests
- Transferts privés en bateau
Private boat transfers
- Biennale d'art 2026 « In Minor Keys » · Giardini & Arsenale
Venice Art Biennale 2026 'In Minor Keys' · Giardini & Arsenale
- Punta della Dogana : grande exposition Lorna Simpson
Punta della Dogana: major Lorna Simpson exhibition
- Palazzo Grassi : Michael Armitage, The Promise of Change
Palazzo Grassi: Michael Armitage, The Promise of Change
- Marina Abramović à l'Accademia · Collection Peggy Guggenheim
Marina Abramović at the Accademia · Peggy Guggenheim Collection



Giardini della Biennale · Venise

Votre programme / Your itinerary

3 jours · 2 nuits / 3 days · 2 nights · Luxembourg - Venise - Luxembourg · Luxair LG6541 / LG6544

01

Ven. 25 sept. / Fri. 25 Sept.

Décollage Lux. 13h40 · Arrivée Venise 15h20 · Transfert bateau · Hôtel · Temps libre · Dîner Algiubagio

Depart 13:40 · Arrive Venice 15:20 · Water taxi · Hotel · Free time · Algiubagio dinner

02

Sam. 26 sept. / Sat. 26 Sept.

Biennale Giardini · Déj. In Paradiso · Punta della Dogana · Guggenheim · Accademia · Dîner Trattoria alla Madonna

Biennale Giardini · Lunch In Paradiso · Punta della Dogana · Guggenheim · Accademia · Trattoria alla Madonna dinner

03

Dim. 27 sept. / Sun. 27 Sept.

Arsenale Biennale · Déj. Nevodi · Palazzo Grassi · Fondazione Prada · Transfert aéroport · Vol LG6544 20h55 → Lux. 22h35

Arsenale Biennale · Lunch Nevodi · Palazzo Grassi · Fondazione Prada · Airport transfer · LG6544 20:55 → Lux. 22:35



Santa Maria della Salute · Grand Canal · Venise

Jour 1 / Day 1

Vendredi 25 septembre / Friday 25 September · Luxembourg · Venise

Rendez-vous à l'aéroport de Luxembourg. Vol LUXAIR LG6541, départ 13h40, arrivée à Venise à 15h20.

Transfert privé en bateau jusqu'à l'hôtel. Installation à l'Hôtel L'Orologio Venezia 4★, au cœur du sestiere de San Polo, directement sur le Grand Canal.

Temps libre pour une première découverte à votre rythme — ruelles secrètes, petites places et ouvertures sur la lagune, la ville se laisse appréhender progressivement

19h30 : Départ en bateau privé et dîner au Restaurant ALGIUBAGIO (3 plats). Nuit à l'hôtel.

Meeting at Luxembourg Airport. Luxair flight LG6541, depart 13:40, arrive Venice 15:20.

Private water taxi transfer to the hotel. Check in at Hôtel L'Orologio Venezia 4★, in the heart of the San Polo sestiere, directly on the Grand Canal.

Free time to discover the city at your own pace — secret alleyways, hidden squares and glimpses of the lagoon; Venice reveals itself gradually.

19:30: Private boat transfer and dinner at Restaurant ALGIUBAGIO (3 courses). Night at the hotel.



Pavillon central · Les Giardini · Biennale de Venise

Jour 2 / Day 2

Samedi 26 septembre / Saturday 26 September · Biennale & Fondations privées

08h15 : Petit déjeuner à l'hôtel.

08:15: Breakfast at the hotel.

09h15 : Départ en bateau privé pour la Biennale.

09:15: Private boat departure for the Biennale.

10h00 : Matinée consacrée à la Biennale d'art dans les Giardini — jardins publics aménagés sous Napoléon. Découverte des pavillons nationaux, dont le premier pavillon du Salvador et le nouveau pavillon du Qatar (Lina Ghotmeh, architecte).

10:00: Morning devoted to the Art Biennale at the Giardini — the public gardens laid out under Napoleon. Discover national pavilions including El Salvador's first pavilion and Qatar's new pavilion designed by architect Lina Ghotmeh.

13h00 : Déjeuner au Ristorante In Paradiso, à proximité des Giardini.

13:00: Lunch at Ristorante In Paradiso, near the Giardini.

14h00 : Punta della Dogana — grande exposition Lorna Simpson : peintures, collages, vidéos, sculptures.

14:00: Punta della Dogana — major Lorna Simpson exhibition: paintings, collages, videos and sculptures.

15h30 : Collection Peggy Guggenheim, Palazzo Venier dei Leoni.

15:30: Peggy Guggenheim Collection, Palazzo Venier dei Leoni.

17h00 : Accademia : exposition Marina Abramović « Transforming Energy » — première femme vivante à y exposer en 250 ans.

17:00: Accademia: Marina Abramović 'Transforming Energy' — the first living female artist to exhibit there in 250 years.

20h00 : Dîner Trattoria alla Madonna (3 plats). Nuit à l'hôtel.

20:00: Dinner at Trattoria alla Madonna (3 courses). Night at the hotel.



L'Arsenale · Biennale de Venise

Jour 3 / Day 3

Dimanche 27 septembre / Sunday 27 September · Arsenale · Palazzo Grassi · Fondazione Prada · Retour

08h15 : Petit déjeuner à l'hôtel.

08:15: Breakfast at the hotel.

09h30 : Départ en bateau privé pour l'Arsenale.

09:30: Private boat transfer to the Arsenale.

10h00 : Visite de l'historique Arsenale, vaste complexe du XVe siècle accueillant la suite de l'exposition internationale de la Biennale.

10:00: Visit to the historic Arsenale, a vast 15th-century complex hosting the continuation of the Biennale's international exhibition.

12h30 : Déjeuner au restaurant NEVODI.

12:30: Lunch at restaurant NEVODI.

13h30 : Départ en bateau privé.

13:30: Private boat departure.

14h00 : Palazzo Grassi — Michael Armitage : The Promise of Change, panorama complet de l'œuvre du peintre kényan. À l'étage, installation de l'artiste indien Amar Kanwar, The Peacock's Graveyard.

14:00: Palazzo Grassi — Michael Armitage: The Promise of Change, a comprehensive retrospective of the Kenyan painter's work. Upstairs, Indian artist Amar Kanwar's installation The Peacock's Graveyard.

15h00 : Fondazione Prada à Ca' Corner della Regina — exposition « Helter Skelter : Arthur Jafa and Richard Prince ».

15:00: Fondazione Prada at Ca' Corner della Regina — 'Helter Skelter: Arthur Jafa and Richard Prince'.

18h30 : Transfert privé en bateau de l'hôtel à l'aéroport de Venise.

18:30: Private boat transfer from hotel to Venice Airport.

Vol LG6544 · Venise 20h55 → Luxembourg 22h35.
Fin des services Continents Insolites.

Flight LG6544 · Venise 20:55 → Luxembourg 22:35.
End of Continents Insolites services.



Santa Cocktail Club · Bar · Riva de l'Ogio · Grand Canal



Chambre catégorie supérieure / Superior room



Restaurant de l'hôtel / Hotel restaurant

Hôtel L'Orologio Venezia ★★★★★

Venise · 2 nuits / 2 nights · Chambre double / Double room

Élégant boutique-hôtel installé dans un palais historique sur la Riva de l'Ogio, au cœur du sestiere de San Polo, directement sur le Grand Canal et à deux pas du pont du Rialto. Son concept est construit autour de l'horlogerie — cadrans et mécanismes ponctuent les espaces communs. Bar le Santa Cocktail Club, apprécié pour un spritz face au Grand Canal.

Elegant 4★ boutique hotel set in a historic palazzo on the Riva de l'Ogio, in the heart of the San Polo sestiere, directly on the Grand Canal and steps from the Rialto Bridge. The hotel's concept revolves around watchmaking — dials and mechanisms feature throughout the common areas. The Santa Cocktail Club bar is the ideal spot for a spritz overlooking the Grand Canal.

Prix & Inclusions / Price & inclusions

★ Tarif early bird / Early bird rate

Réservation avant le 30 mai 2026 · Bookings before May 30, 2026

Membres Paperjam Club : toujours ce tarif · Paperjam Club members: always this rate

2 980 €

par personne · chambre double ou twin / per person · double or twin room

Tarif standard / Standard rate

Réservation après le 30 mai 2026

Bookings after May 30, 2026

3 130 €

par personne / per person

Supplément chambre individuelle / Single supplement

+ 680 €

TVA incluse · VAT included · Prix TTC, taxes de service et taxes hôtelières comprises / All-inclusive price incl. service charges and hotel taxes

Ce que le prix comprend / Price includes

– Vols aller-retour Luxembourg / Venise / Luxembourg en classe économique avec LUXAIR (LG6541/LG6544) selon disponibilités
Luxembourg ↔ Venice return flights in economy class on Luxair (LG6541/LG6544), subject to availability at time of booking

– Taxes d'aéroport (35 € à la date du devis)
Airport taxes (€35 at time of quotation)

– 2 nuits en chambre double à l'Hôtel L'Orologio Venezia 4★ avec petits déjeuners, ou similaire
2 nights at Hôtel L'Orologio Venezia 4★, double room, with breakfasts, or similar

– 2 déjeuners et 2 dîners incluant eau minérale
2 lunches and 2 dinners including mineral water

– Pass d'entrée 3 jours pour la Biennale de Venise
3-day entry pass for the Venice Biennale

– Visites guidées : Punta della Dogana, Palazzo Grassi, Accademia, Fondazione Prada
Guided visits: Punta della Dogana, Palazzo Grassi, Accademia, Fondazione Prada

– Services d'un guide conférencier francophone pendant les 3 jours
Expert French speaking guide services throughout the 3 days

– Les droits d'entrée aux sites mentionnés au programme
All admission fees for sites listed in the programme

– 5 transferts privés en bateau pendant le séjour · transferts aéroport / hôtel / aéroport
5 private boat transfers during the stay · airport / hotel / airport water taxi transfers

– Un pass Vaporetto valable 3 jours · Audiophones pendant toute la durée du séjour
3-day Vaporetto pass · Audio headsets throughout the entire stay

– Accompagnateur Paperjam / Continents Insolites, expert de la destination · Carnet de voyage personnalisé
Paperjam / Continents Insolites destination specialist companion · Personalised travel journal

– TVA & Fonds de garantie
VAT & Travel guarantee fund

Ce que le prix ne comprend pas / Not included in the price

– Repas et boissons non mentionnés comme inclus, extras et dépenses personnelles
Meals and drinks not listed as included, extras and personal expenses

– La taxe de séjour de 4,50 € par personne et par nuit, à régler sur place au check-out
City tax of €4.50 per person per night, payable on-site at check-out

– Pourboires aux guides, chauffeurs et personnel hôtelier (à votre appréciation)
Tips for guides, drivers and hotel staff (at your discretion)

– Assurance annulation, assistance, rapatriement, bagages et interruption de séjour
Cancellation, assistance, repatriation, baggage and trip interruption insurance

Frais d'annulation / Cancellation fees

Plus de 90 jours avant le départ / More than 90 days before departure 30 %

De 89 à 61 jours avant le départ / 89 to 61 days before departure 60 %

De 60 à 31 jours avant le départ / 60 to 31 days before departure 75 %

Moins de 30 jours avant le départ / Less than 30 days before departure 100 % (hors taxes aéroportuaires /
excl. airport taxes)

Non présentation le jour du départ / No show on departure date 100 % (hors taxes aéroportuaires /
excl. airport taxes)

Conditions de réservation / Booking conditions

– 10 à 15 participants · Départ garanti dès l'atteinte du minimum
10 to 15 participants · Departure guaranteed once minimum is reached

– Acompte 35 % à la réservation · Solde 45 jours avant le départ
35% deposit on booking · Balance due 45 days before departure

– Assurance : 4 % recommandé · Voir document en annexe
Insurance: 4% recommended · See appendix document

– Formalités : passeport valide
Valid passport required

Nos prix sont établis sous réserve de modification des taux de change, des tarifs aériens, hôteliers et de tout autre prestataire. Les hébergements et prestataires mentionnés sont indiqués à titre indicatif. En cas d'indisponibilité, Continents Insolites se réserve le droit de les remplacer par des établissements de catégorie équivalente ou supérieure. / Prices subject to change based on exchange rates, airfares, hotel rates and supplier tariffs. Accommodations and suppliers are indicative. In case of unavailability, Continents Insolites reserves the right to substitute with equivalent or superior alternatives.

Bulletin d'inscription / Booking form

Biennale de Venise / Venice Biennale · 25 au 27 septembre 2026 / 25 to 27 September 2026

Contrat à établir au nom de / Contract in the name of

| | | | |
|------------------------|----------------------|---------------------|-------------------------|
| Nom / Surname | <input type="text"/> | Prénom / First name | <input type="text"/> |
| Rue / Street | <input type="text"/> | | N° <input type="text"/> |
| Code Postal / Postcode | <input type="text"/> | Localité / City | <input type="text"/> |
| Tél. / Phone | <input type="text"/> | GSM / Mobile | <input type="text"/> |
| e-Mail | <input type="text"/> | | |

Réserve place(s) pour le voyage Biennale de Venise du 25 au 27 septembre 2026 / Reserves seat(s) for the trip Venice Biennale from September 25 to 27, 2026

| | Participant 1 | Participant 2 |
|--|----------------------|----------------------|
| Nom* / Surname* | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Prénom* / First name* | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Date de naissance / Date of birth | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Nationalité / Nationality | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| GSM / Mobile | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| e-Mail | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Allergie(s) / Dietary requirements | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Contact en cas d'urgence / Emergency contact | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

* tels qu'indiqués sur les documents d'identité / as on identity documents

Chambre / Room :

- Chambre double / Double room : 3 130 € pp Chambre twin (2 lits simples) / Twin room : 3 130 € pp
- Chambre single / Single room : 3 810 € pp
- Je suis membre du Club Paperjam au nom de et bénéficie de 150 € de réduction / I am a member of the Club Paperjam under the name and benefit from a €150 discount
- Réservation avant le / Reservation before 30/05/26 : - 150 € pp (non cumulable avec offre Club Paperjam / not combinable with Paperjam Club offer)

Assurance / Insurance :

- Assurance individuel confort (4% du montant du voyage) / Insurance (4% of trip cost)
- Pas d'assurance souhaitée / No insurance

- Je renvoie mes documents d'identité ainsi que ce formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé pour accord par mail à l'adresse paquita.david@insolites.com
I send my identity documents along with this registration form, duly completed, dated and signed, for approval by email to paquita.david@insolites.com
- Je m'engage à régler lacompte de 35% au compte BE75 0018 9680 1351. BIC : GEBABEBB, avec la mention "[Nom voyage]-[année]" et le solde pour le 11/08/2026 au plus tard.
I undertake to pay a deposit of 35% to the account BE75 0018 9680 1351. BIC : GEBABEBB, stating "[Trip name]-[year]", and to pay the balance by 11/08/2026 at the latest.
- Je confirme avoir lu et compris les conditions générales de vente ci-jointes / I confirm having read and accepted the general terms and conditions.
I confirm that I have read and understood the attached general terms and conditions of sale
- J'autorise Continents Insolites à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé(e) des différents produits ou promotions par e-mail.
I authorize Continents Insolites to use my personal data from this form for the proper processing of my travel registration and agree to receive information about products or promotions by email.

Date :

Signature :

Formulaire à retourner à / Return form to : Continents Insolites · paquita.david@insolites.com · +33 1 86 65 10 02

Conditions générales de vente

General Terms & Conditions of Sale — Continents Insolites

Conditions Particulières de Ventes de Voyages à Forfait de ASSOCIATION DES GRANDS VOYAGEURS S.A., Rue César Franck, 44 A à B-1050 Bruxelles Belgique -

Tel: +32 (0)2/218 24 84 Fax: +32 (0)2/218 24 88 e-mail: info@insolites.be.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application.

Dans le présent texte, ASSOCIATION DES GRANDS VOYAGEURS S.A est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur »

1. Contrat de voyages à forfait : informations par l'organisateur

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. Prix et modalités de paiement

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 35% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. Résiliation du contrat par le voyageur

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait, sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit (sauf conditions particulières mentionnées au programme) : plus de 121 jours avant le départ : 100 € (moyen courrier) / 200 € (long courrier) par personne, non remboursable par l'assurance ; de 120 à 90 jours : 30 % ; de 89 à 61 jours : 60 % ; de 60 à 31 jours : 75 % ; moins de 30 jours : 100 % (hors taxes aéroportuaires) ; non-présentation le jour du départ : 100 % (hors taxes aéroportuaires).

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement

4. Résiliation du contrat par l'organisateur

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. Modifications du contrat par l'organisateur

Modifications mineures sans indemnisation. L'organisateur se réserve le droit de modifier les prix après conclusion dans les modalités prévues par la loi (art. 19-23). Pour modifications significatives, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B.

6. Cession du contrat par le voyageur à un tiers

Cession possible selon les modalités du formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait, art. N1 des annexes de la loi (document à disposition du voyageur).

7. Carnet de voyage

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. Documents de voyage

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. Horaires de vols et sièges dans l'avion

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. Conscience des risques

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. Plaintes et litiges

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. Assurance contre l'insolvabilité financière

L'organisateur a souscrit une assurance contre sa propre insolvabilité auprès du GFG - Fonds de Garantie Voyages - Kalkoven 5 b.0202 - 1820 STEENOKKERZEEL - www.gfg.be. Tel. +32-2-240.68.00 - E-mail: mail@gfg.be - Police n° 97 01 07 5058

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et GROUPAMA D'OC, Agrément n°4064011 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT 6032

Mutuaide



Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par évènement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en France métropolitaine ou département d'outre-mer



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage », prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage », expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.



Continents Insolites

L'art du voyage sur mesure · Depuis 1977

Olivier Fossard
Directeur groupes

+33 1 86 65 65 22
olivier.fossard@insolites.com

Paquita David
Coordinatrice groupes

+33 1 86 65 10 02
paquita.david@insolites.com

continents-insolites.com

Venise · Biennale 2026 · 25–27 septembre 2026 / 25–27 September 2026

early bird : 2 980 €/pers. (avant / before 30/05/2026) · membres paperjam club / paperjam club members : toujours ce tarif / always this rate · standard : 3 130 €